

Compte-rendu des CAP locales Listes d'aptitude

La CAP locale préparatoire de la liste d'aptitude de B en A a eu lieu le 13 novembre 2014 au siège de la DISI Paris-Normandie. Quant à celle de C en B, elle s'est tenue le 14 novembre.

En préambule, la Directrice de la DISI a rappelé l'obligation de discrétion qui s'impose à l'ensemble des membres des CAP.

La Directrice a ensuite indiqué les règles qui ont présidé à l'élaboration des listes d'aptitude en soulignant leur extrême sélectivité (qualité avérée du dossier, aptitude au futur grade, ancienneté dans le grade, la notation, le parcours professionnel, la mobilité tant géographique que fonctionnelle...).

La Directrice prend avis auprès des chefs de service pour présenter une liste provisoire d'agents classés «à revoir», «très bon» ou «excellent».

La publication de la liste provisoire des candidats « excellent » sur l'Intranet de la DISI avant les CAPL répond aux exigences fixées par la note RH.

Toutefois ces CAP locales n'ont qu'un avis consultatif, c'est la CAP nationale qui décide en dernier ressort parmi les seuls dossiers classés « excellent ».

Liste d'aptitude pour l'accès au grade d'inspecteur (B en A)

Solidaires Finances Publiques a demandé la communication de la PAS (Plage d'Appel Statutaire) : 121 agents y figurent parmi les 238 agents B de la DISI Paris-Normandie.

À ce jour, la Direction Générale a communiqué une potentialité globale de 8 promotions pour l'ensemble des 9 DISI (volumes de dossiers pouvant être retenus lors de la CAP nationale).

Au titre de l'année 2015, 26 agents ont postulé à la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'inspecteur des finances publiques. Il est à noter une baisse importante (-30%) des candidatures depuis 3 ans (38 candidats au titre de 2013) : révélateur de la démotivation des agents face aux faibles perspectives de promotion. Avant la CAPL, il y avait 6 dossiers qualifiés d'«excellent», 9 « très bon » et 11 « à revoir ». Sur ces 26 dossiers, 10 agents nous ont mandatés pour assurer leur défense.

Suite à l'intervention de vos représentants Solidaires Finances Publiques, 1 dossier « à revoir » a été requalifié « très bon » et un dossier « très bon » requalifié en « excellent ».

La directrice refuse de monter plus de dossiers dans la catégorie supérieure afin de ne pas laisser trop longtemps les agents en attente sans espoir réel d'obtenir une promotion. Le reliquat des dossiers émanant des différentes directions avant passage en DISI est important. Cette situation limite la progression en catégorie « Excellent ».

Solidaires Finances Publiques a par ailleurs veillé à la qualité rédactionnelle des rapports des dossiers qualifiés d'« excellent ».

Pour les 3 listes proposées par la Directrice, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté « CONTRE », l'administration a voté « POUR ».

Ce vote « CONTRE » n'est pas une remise en cause des dossiers sélectionnés, bien au contraire, mais il a pour but de dénoncer l'insuffisance des plans de qualification.

Vos représentants de Solidaires Finances Publiques :			
Titulaire CAPL 1 Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Suppléant CAPL 1 Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Titulaires CAPL 2 Carole BAILLY Martine ROELAS Blandine DEYDIER Émilien GARET	ESI ORLEANS ESI ORLEANS ESI VERSAILLES Chantiers ESI ORLEANS	Suppléants CAPL 2 Simone LE POLLTEC Jocelyne FRESSARD Dominique CONRIE Vincent GAUTIER	ESI VERSAILLES Chantiers ESI ROUEN les Mouettes ESI VERSAILLES Chantiers ESI VERSAILLES Chantiers

Liste d'aptitude pour l'accès au grade de contrôleur (C en B)

La Directrice de la DISI a communiqué la PAS (Plage d'Appel Statutaire) : 150 agents C figurent dans cette plage.

La potentialité est de 4 agents pour l'année 2015 pour la DISI Paris-Normandie. La potentialité globale est de 30 pour l'ensemble des DISI. Ces chiffres sont nettement en baisse par rapport à l'année précédente.

Pour cette année 2015, 44 agents ont postulé à la liste d'aptitude pour l'accès au grade de contrôleur des finances publiques (11 FGP et 33 FF).

Avant la CAPL, 7 dossiers étaient classés « excellent », 16 « très bon » et 21 « à revoir ». Sur ces 44 dossiers, 8 agents nous ont mandatés pour assurer leur défense.

A l'examen de l'ensemble des dossiers, Solidaires Finances Publiques a noté des disparités dans les comptes-rendus d'entretien professionnel (appréciations générales, profils croix, cadencement). Il est constaté des pratiques différentes d'un établissement à l'autre. Dans le souci du respect de l'égalité de traitement entre les agents, Solidaires Finances Publiques a attiré l'attention de la Directrice sur ce point.

Suite à l'intervention de vos représentants Solidaires Finances Publiques, 1 dossier « à revoir » a été reclassé « très bon » et 1 dossier « très bon » reclassé « excellent ».

Pour les 3 listes proposées par la Directrice lors de cette CAPL n°2, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté « CONTRE », l'administration a voté « POUR ».

Ce vote « CONTRE » n'est pas une remise en cause des dossiers sélectionnés, bien au contraire, mais il a pour but de dénoncer l'insuffisance des plans de qualification.

Les militants de Solidaires Finances Publiques vous rappellent qu'un dossier de liste d'aptitude se construit.

À ce titre, il faut être extrêmement vigilant quant à la qualité rédactionnelle des comptes-rendus d'entretien professionnel.

N'hésitez pas à prendre contact avec Solidaires Finances Publiques pour vous conseiller dans le suivi de votre dossier.

Pensez également à donner mandat aux élus Solidaires Finances Publiques afin qu'ils puissent défendre votre dossier en CAPL.



Vos représentants Solidaires Finances Publiques :

Titulaire CAPL 1 Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Suppléant CAPL 1 Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Titulaires CAPL 2 Carole BAILLY Martine ROELAS Blandine DEYDIER Émilien GARET	ESI ORLEANS ESI ORLEANS ESI VERSAILLES Chantiers ESI ORLEANS	Suppléants CAPL 2 Simone LE POLLOTEC Jocelyne FRESSARD Dominique CONRIE Vincent GAUTIER	ESI VERSAILLES Chantiers ESI ROUEN les Mouettes ESI VERSAILLES Chantiers ESI VERSAILLES Chantiers